



# DECOUVERTE TRACE DU BOULEVARD URBAIN SUD – PARTIE OUEST

# DECOUVERTE TRACE DU BOULEVARD URBAIN SUD – PARTIE OUEST

**PROPOS** : il s'agit de découvrir sur le terrain, les divers emplacements du tracé, tel qu'il a été projeté, et de donner des informations sur solutions techniques apportées. Pour notre promenade de ce jour, nous nous limiterons à la **partie Ouest** du projet, la partie Nord dont les travaux sont terminés, ayant déjà été visitée. Le terrain de la zone Ouest, composé en partie de parcelles encloses, n'est pas toujours accessible.

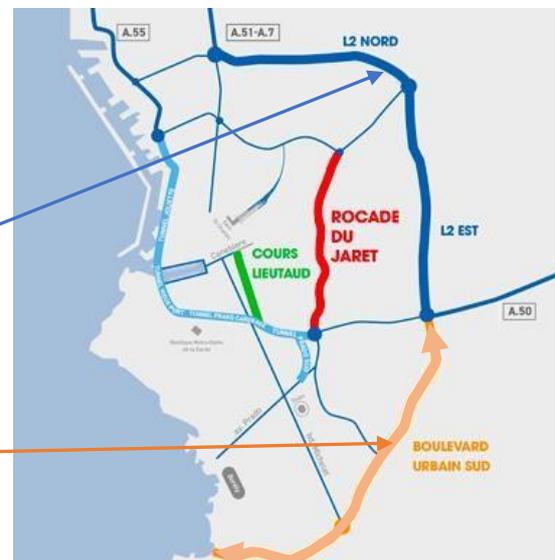
Quand cela est possible, nous cheminerons au plus près du tracé, ou bien nous utiliserons des itinéraires de contournement (chemins et petites rues). Cette promenade sera l'occasion de présenter l'ensemble du projet depuis la Vieille Chapelle à la Pointe Rouge jusqu'à l'échangeur Florian à Saint Loup.



**HISTORIQUE** : Dès 1933, il était prévu au Plan d'Urbanisme de Marseille une voie à caractère autoroutier avec échangeurs, contournant totalement la ville. Dans les années 1980, la partie Sud de cette voie a été "pacifiée" en boulevard, puis incluse sous sa forme actuelle au Plan d'Occupation des Sols de la Ville de Marseille de **1982** :

- **La partie L2 Nord et Est,**  
Autoroutière, étant actuellement terminée (85 ans après sa première évocation !),

**Le Boulevard Urbain Sud ou B.U.S.,**  
il s'agit de la relier la Pointe Rouge par un nouveau boulevard « apaisé », « multimodal » et « paysagé ». Conçu comme une voie rapide, le BUS est pensé pour accueillir des transports en commun (BHNS...), ainsi que des voies piétonnes et cyclistes. Projet également paysager, il requalifiera les noyaux villageois sur son parcours.

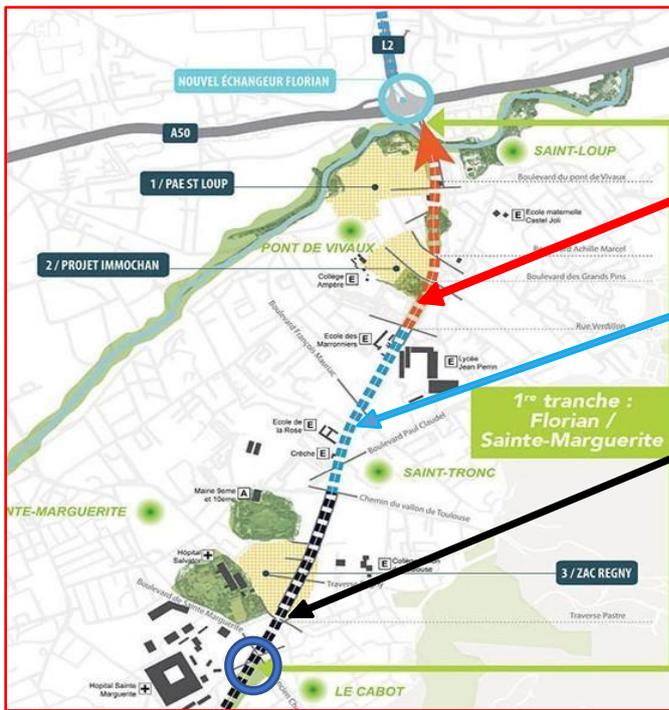


Après enquête publique le projet a fait l'objet d'une **DUP (Déclaration d'Utilité Publique)** en septembre 2016 (→ ce qui autorise les expropriations).

C'est le tracé de cette version auquel nous allons nous intéresser.

## **DONNEES GENERALES** :

- **3 arrondissements concernés** : 8,9 et 10
- **Longueur** : 8,5 km, de l'Echangeur Florian au littoral de la Vieille Chapelle, compris le tronçon de 0,55 km du boulevard Mireille Jourdan-Barry déjà réalisé en 2001, et qui représente l'arrivée (ou le départ) du B.U.S.



→ Cette tranche est terminée.

- **PHASAGE :**

- ° **1ère tranche : Echangeur Florian à Sainte Marguerite, Partie Nord du projet,** décomposée en 3 :

→ 1ère section : Florian jusqu'au boulevard Verdillon, réalisée en tranchée (en rouge)

→ 2ème section : Verdillon jusqu'au Vallon de Toulouse, réalisée en surface (en bleu)

→ 3ème section : Vallon de Toulouse jusqu'à Ste Marguerite, en surface (en noir)

- ° **2ème tranche : De Lattre de Tassigny à Parangon** (raccordement sur existant), en surface, *Partie Sud-Ouest du projet*



→ Cette tranche était prévue pour : horizon 2022. Elle se trouve actuellement modifiée de la façon suivante (horizon 2027):

- La partie qui traversait la pinède du Roy d'Espagne est requalifiée en **Boulevard Urbain Vert (B.U.V.)**. Elle ne conservera qu'un cheminement piéton et une piste cyclable bi directionnelle qui permettra de réaliser la liaison par vélo en 19 kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés depuis le Cap Pinède.
- La partie de liaison depuis l'avenue Maréchal Delattre-de-Tassigny jusqu'au chemin du Roi d'Espagne conservera les caractéristiques initiales et se raccordera au chemin du Roi d'Espagne pour se diriger vers les plages via l'avenue de Hambourg.

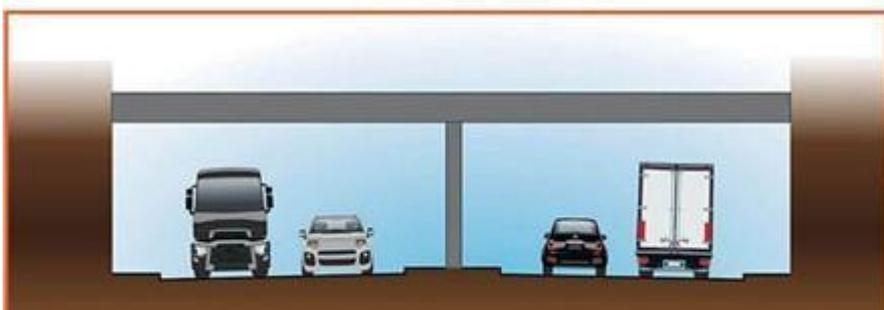
° **3<sup>ème</sup> tranche : Sainte Marguerite à De Lattre de Tassigny**, en surface, *Partie centrale du projet.*

→ Cette tranche constituera la fin du projet : horizon 2027 ( ?)

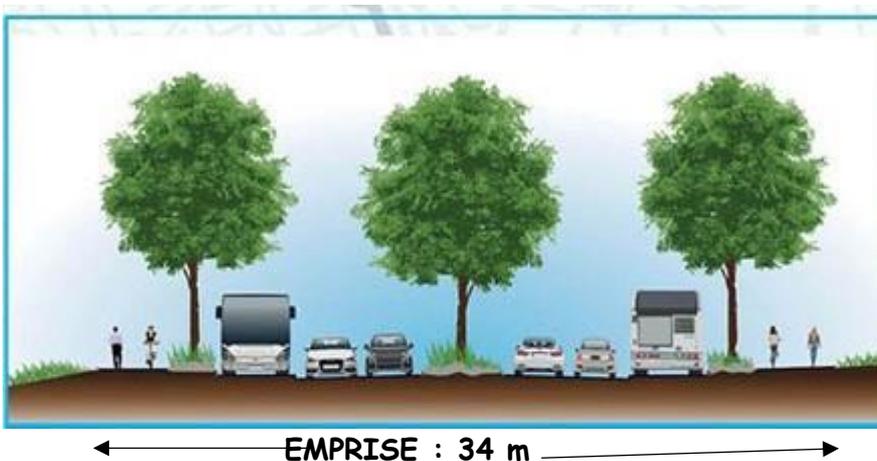


○ **CARACTERISTIQUES DES VOIRIES :**

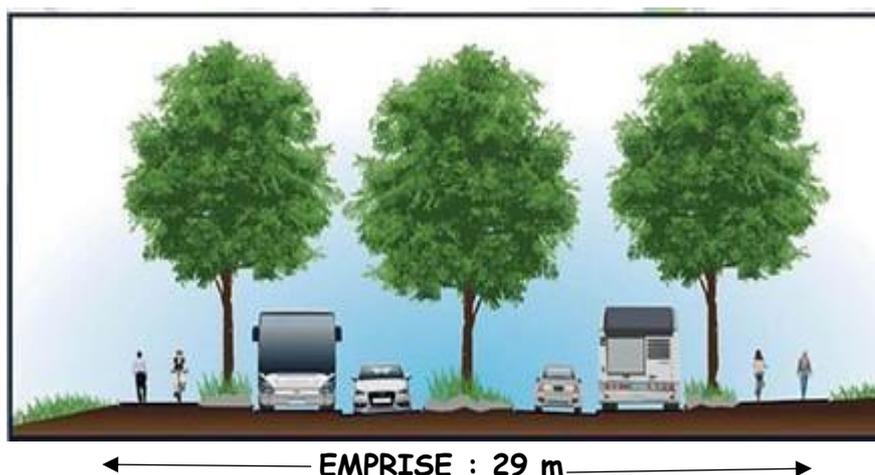
→ Dans les tranchées (Echangeur Florian jusqu'à Verdillon), le Boulevard Urbain Sud comprend 2 voies dans chaque sens de circulation



→ Depuis Verdillon jusqu'au Boulevard de Ste Marguerite, le Boulevard Urbain Sud comprend 2 voies et 1 voie dédiée aux transports en commun dans chaque sens de circulation. De part et d'autre de ces voiries, une piste cyclable et un trottoir pour les piétons.



→ Entre le Boulevard de Ste Marguerite et le littoral, le Boulevard Urbain Sud comprend 1 voie et 1 voie dédiée aux transports en commun dans chaque sens de circulation. De part et d'autre de ces voiries, une piste cyclable et un trottoir pour les piétons.



-**Mise en service** : 2020 pour la 1ère tranche et 2022 /2027 (?) pour la totalité.

-**Budget** : 300 M€ HT, dont 161 M€ HT pour la 1ère tranche, soit en moyenne 35 M€ du Kilomètre.

- **Administratif** : la Métropole Aix-Marseille-Provence est Maître d'ouvrage de l'opération. Elle a en charge tous les aspects de la réalisation du Boulevard Urbain Sud : administratifs, techniques, financiers et communication. En phase de conception, le groupement de Maîtrise d'œuvre : EGIS France / SMM / ILEX / MASCARELLI a assuré les études de conception.

## NOTRE PARCOURS SUR LE TERRAIN

### 1 -VIELLE CHAPELLE



Ce quartier est ainsi nommé car à une époque, dans ce quartier se trouvait une petite église dédiée à la Nativité de la Très-Sainte Vierge, Notre Dame de Montredon. Cette chapelle fut saisie peu après la Révolution, en 1794, comme bien national. Aujourd'hui, cette chapelle a disparu depuis longtemps (démolition en 1863, pour ménager la vue d'une villa !). Elle était située sur la pointe des Calanquais, à l'emplacement actuel du parking.

**Compagnie du Fil de Lin** (83 avenue de la Pointe Rouge) : ancien bâtiment industriel figurant à l'inventaire des éléments protégés du patrimoine de la ville. En 1918, après l'Armistice, Jean Roumilhac (1892-1949) crée, une filature de lin, qui comptera **250** employés. Il s'était formé à ce métier lors d'un séjour en Angleterre. La particularité de cette filature est qu'elle était un modèle de droits sociaux, bénéficiant de mesures sociales avancées : congés payés, semaine de 40 heures, restaurant d'entreprise. En dehors de ses activités professionnelles, Jean Roumilhac était pacifiste, libertaire et franc-maçon, et s'est engagé concrètement dans le soutien aux réfugiés espagnols antifranquistes, ainsi que dans de nombreux groupes de résistance.



Cette construction figure à la liste des bâtiments à préserver au PLU de Marseille au type "Patrimoine de l'industrie"

**Insolite** : le 18 août 1908, Mr Molinari, devant le refus des autorités d'une manifestation publique, organisa une manifestation privée dans sa propriété, villa Valflor (bastide du XIXème) qui consistait en un combat de deux tigres de Sumatra avec deux taureaux de manade ! Ce jour-là les cornes dissuadèrent les tigres et le combat n'eut pas lieu. Le lendemain, il recommença, mais la police intervint et embarqua l'organisateur ! Il en reste le nom d'un boulevard bien connu des habitants du quartier.

## 2 - BOULEVARD MIREILLE JOURDAN-BARRY

Ce tronçon de 560 m, aboutissement du Boulevard Urbain Sud, a été réalisé en 2001. Il constitue un essai de l'aménagement paysager des futurs tronçons à réaliser.



### Madame Mireille

**Jourdan-Barry** (1900-1987), descendante d'une lignée de courtiers

maritimes, avait amassé une importante collection d'argenteries et de faïences, qui firent l'objet de dons, part notable des collections du musée de la Faïence au château Pastré.

## 3 - CHATEAU "LES TOURELLES"

Edifié vers 1870 par un entrepreneur charpentier, de goût néo-gothique : tourelles à échauguettes, toiture monumentale en ardoise avec lucarnes. Le 2ème étage est souligné par une grande frise en carreaux de céramique vernissée. Il figure sur la liste des éléments architecturaux à protéger du PLU de Marseille Métropole au titre du Patrimoine Bastidaire.



Petit bâtiment annexe à côté d'une petite porte de service sur le Boulevard (?) des Amis : couverture style chalet de l'époque 1900, avec avancées sur consoles équipées de Lambrequins.

## 4 - LE PARC DU ROY D'ESPAGNE

Histoire : le Parc doit son nom au roi d'Espagne **Charles IV**, battu et détrôné par Napoléon en 1808, et envoyé en exil avec sa suite. Passionné de chasse, il achète la Campagne Bastide qui, transformée en Château, accueillera de nombreuses réceptions en faisant vivre les paysans alentour. Le roi changera d'exil en 1812 pour aller à Rome, mais le château restera dans la mémoire des marseillais celui du "Roy d'Espagne".

Immobilier : Construction du Parc entre 1960 et 1980, pour faire face à une vague d'immigration italienne, pied-noir et juive par la Caisse des Dépôts et Consignations. Il compte 850 logements et 2000 habitants sur 60 ha. Le Parc est classé Patrimoine Architectural du 19<sup>ème</sup> siècle ; il est construit sur deux domaines existants à cette époque, le domaine Musso et le domaine Bastide.

Les logements ont été réalisés par l'architecte **Guillaume Gillet**, qui s'est inspiré d'un modèle Finlandais et de la Cité radieuse du Corbusier : béton visible, pilotis, petit centre commercial pour autosuffisance, patios, pinèdes, espaces verts représentant 70 % de la surface du terrain. Le parc, avec ses **10 grandes tours** au pied des collines, constitue un signal visible de tout Marseille. Pour la construction des bâtiments, le sable utilisé a été collecté sur place, où 3 sablières existaient depuis 1850.

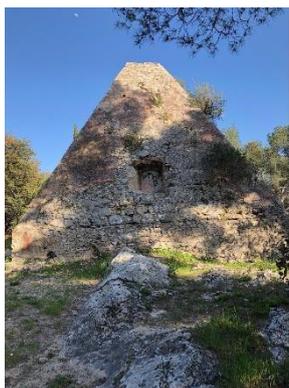


L'agriculture : L'eau du canal de Marseille qui est arrivée dans le quartier en 1854 a complètement transformé le paysage par la création de 7 fermes dans les deux domaines. Aujourd'hui, transformées en résidences urbaines, les fermes n'existent plus. Il ne subsiste plus qu'une Ferme Pédagogique de la Ville de Marseille, qui comporte à proximité un curieux édicule :

Un ex voto en forme d'église gothique miniature dédié à Anne Blanc, "fabrique" en 1861 suivant la technique de la rocaille par François Blanc, mazarguais, maçon et poète, rocailleur de père en fils, en



remerciement à dieu d'une grâce obtenue. Cet édifice est préservé au PLU de Marseille, au titre "Art rustique-rocaille".



La pyramide : véritable monument funéraire, elle a été construite en 1809 pour recueillir les cendres de Camille Bastide, mort à l'âge de 3 ans. Cet édifice est également préservé au PLU de Marseille au titre du "Patrimoine Bastidaire".

## **5 - THEÂTRE DU CENTAURE**

Fondé en 1989, le théâtre du Centaure est implanté à Marseille depuis 1995. Dirigée par Camille et Manolo, la compagnie mêle le travail des artistes à celui des chevaux qui construisent ensemble des créations spécifiques à mi-chemin entre le théâtre, le cirque équestre, les arts visuels et la danse. Composé d'un chapiteau et d'écuries, ce nouvel équipement comprend une aire d'évolution pour entraîner les chevaux et de trois pavillons pour accueillir les bureaux du théâtre.



## **6 - PARC DE LA JARRE**

Le parc se situe au cœur de l'écoquartier du Parc des Calanques, le long du futur Boulevard Urbain Sud. Il offre un espace vert, dans ce secteur particulier de Marseille où les bâtiments poussent comme des champignons. Situé le long du canal de Marseille, autour de la bastide historique et de sa serre, le parc abrite également des vestiges de son passé agricole, comme des murs marseillais en pierres et un cabanon agricole destiné à l'élevage des cochons, ainsi qu'une Noria.



Côté végétation, pour valoriser le passé maraîcher du site, un verger a vu le jour. Amandiers, abricotiers, pêchers et vignes ont été plantés. Au centre, des plates-bandes colorées et fleuries composées d'essences comestibles et autres plantes médicinales. L'eau brute puisée dans le canal de Marseille qui longe le parc prend une place centrale pour alimenter naturellement des tables d'eau, des fontaines et des rigoles.



La bastide de la Jarre, du XIXe, située dans le parc abrite une ancienne serre de 300 m<sup>2</sup> qui servait d'orangerie. Un intérêt patrimonial relevé par sa façade néo-gothique, préservée au PLU de Marseille, au titre du "Patrimoine Bastidaire".

En 2016, un appel à idées a été lancé pour trouver la future vocation de ce bâtiment à fort caractère patrimonial ;

14 projets ont été déposés et exposés. Un porteur sera désigné en 2020.

## **7 - CAMP DU GRAND ARENAS.**

Créé en 1945 pour loger provisoirement plusieurs milliers d'expatriés (Vietnamiens, Juifs, Gitans, travailleurs immigrés) il durera jusqu'en 1981. Mis au point par l'architecte Fernand Pouillon, le procédé de construction permettait une exécution rapide de hangars cintrés (les tonneaux) par des ouvriers peu qualifiés, à l'aide de petits éléments en terre cuite creuse, comme des bouteilles, (les tuiles fusées-céramique) assemblés en voûtes à l'aide de mortier. Les bâtiments de 30 m x 6,50 m x 3,50 m de hauteur étaient construits en 4 jours par 5 ouvriers.



## **8 - LA COMEX - PARC DE LA COMEX**

La Comex est célèbre dans le monde entier pour ses techniques liées aux explorations sous-marines en grande profondeur. Cinquante années d'utilisation sur les chantiers sous-marins et hyperbares du monde entier ont assuré la notoriété de l'entreprise. La société offre aujourd'hui son expertise dans la conception d'équipements et de méthodes spécifiques pour l'intervention dans des milieux extrêmes.



- Systèmes hyperbares et hypobares dans le Centre d'essais hyperbares (CEH), pour milieu hospitalier et pour l'industrie de simulation de plongée

Dimensionné pour 800 mètres (où s'est déroulé le record du monde de plongée humaine à -701 mètres). Les moyens de tests en pression d'équipement sont dimensionnés pour des profondeurs allant jusqu'à 4000 mètres (401 bars).

- Activités aérospatiales : Comex développe des programmes de recherche dans le domaine spatial pour le compte du CNES (Centre national d'études spatiales) et de l'ESA (Agence spatiale européenne). Un grand nombre d'EVA (Extra Vehicular Activity - sortie extravéhiculaire) sont simulées dans des bassins d'essais Comex. Le scaphandre **Gandolfi** permet de reproduire les contraintes propres aux sorties extravéhiculaires, tant sur le plan ergonomique que comportemental.

## **9 - POSTE DE CHASSE**

Appelé aussi en Provence "l'Agachon" (là où on guette), ce petit bâtiment aurait été spécialement aménagé pour que les chasseurs puissent tirer des oiseaux de passage par des ouvertures. Son socle cache en réalité une grotte, et c'est actuellement le motif central d'un rondpoint.

C'est un exemple de rocaille, parfaitement bien conservé, réalisé à partir des années 1850 par des artisans maçons à l'aide d'un nouveau matériau : le ciment extrait de l'île de Portland en Angleterre (on le fabrique toujours en France, sous le nom de CPA = Ciment Portland Artificiel). Ce matériau comportant à l'état naturel une charge d'argile, permet de réaliser lors de sa prise, des décors rustiques selon l'inspiration du rocailleur. Il peut être mélangé avec un colorant, ici de l'ocre.

Belvédère-grotte préservé au PLU de Marseille, au titre "Art rustique-rocaille".



## **10 - MAZARGUES ET SON EGLISE**

### **Quelques repères historiques :**

- Origine de Mazargues : Mas Aggeris sur Cartulaire de Saint Victor vers 1100 : Mas sur le chemin, actuelle Avenue de Mazargues.
- Le roi René, Comte de Provence, achète une immense campagne à Mazargues, la Grande Bastide, qui comprend les calanques de Morgiou et Sormiou. Le domaine

possède une terre de chasse, une terre cultivée (vigne, vergers...), un parc floral arboré (œillets, roses muscatelles, oliviers...), des jardins de rocaille avec jets d'eau et bassins garnis de poissons pour la pêche.

- Mazargues a été longtemps peuplé de pêcheurs. Les ânesses venaient seules de Sormiou avec le poisson dans des paniers sur le dos.
- Des petites industries se sont développées : Travail des auffes (sorte de graminée, dont on se servait pour faire des cordages, des nattes, des filets) pour en faire des scourtins (poches et filtres pour extraire l'huile d'olive) pour les huileries, et plus tard, des espadrilles. Ateliers de fabrication de soude.
- Nombreux maraîchers jusque dans les années 1950 / 1960.

**Eglise Saint-Roch** : Une première chapelle aurait été fondée dans ce quartier par les seigneurs de Mazargues pour conjurer la peste de 1387 qui durera trois ans ; elle se trouva naturellement dédiée à Saint Roch de Montpellier, patron des pestiférés. Elle sera remplacée en 1845, par la présente église, érigée suivant les plans de Pascal Coste et consacrée par Monseigneur Mazenod.

A voir dans l'église :

- Une fresque représentant la mort de saint Joseph qui est soutenu par le Christ et la Vierge tandis qu'une nuée d'anges montre le chemin du paradis



- Trois statues, une de saint Antoine de Padoue, une de sainte Thérèse de Lisieux et une de saint Roch représenté de façon traditionnelle avec un bubon pesteux sur la cuisse, vêtu du costume de pèlerin avec une coquille de Saint Jacques brodée sur son manteau, tenant le bâton du pèlerin et accompagné d'un chien.

- Une œuvre majeure du peintre Michel Serre (1658-1733) représentant l'apothéose de saint Roch. Ce tableau a été restauré de 2004 à 2008.



**La rue Henri Tomasi** : 1901-1971 - Compositeur et chef d'orchestre né à Marseille de parents corses. Il apprend le piano au conservatoire de Marseille, avant d'intégrer celui de Paris, dont il sort lauréat. Il est également Prix de Rome de composition. Il est l'auteur de plus de 100 œuvres, dans les domaines symphoniques, théâtral et lyrique. Son style lyrique a été jugé néo-classique.

## **11 - LES HAUTS DE MAZARGUES**

Futur carrefour paysagé qui permettra au B.U.S. de le croiser l'avenue de Lattre de



Tassigny correspond au raccordement entre les tranches 2 et 3 du BUS. Nous apercevons, le tracé de la tranche 3 en provenance de la traverse de la Seigneurie. Au-delà (vers la Pointe Rouge), le projet emprunte un tracé qui traverse des terrains encloués par des murs, non accessibles en l'état actuel des choses



## 12 - PLAINE DE LA GOUFFONNE



Extrémité Sud de la 3<sup>ème</sup> tranche. Les terrains réservés pour le B.U.S. sont dégagés et bien visibles. Point de repère : la barre Michelet-Valmante et ses 22 étages. Un grand bassin de rétention pour la régulation des crues de la Gouffonne (Rivière affluente du Jarret se comportant parfois comme un torrent) existe déjà. Les travaux permettront de réaliser un bassin enterré pour la collecte des eaux de ruissellement sur la voirie, où elles seront traitées avant leur rejet dans le réseau d'eaux pluviales de la ville.

Le cheminement par l'extrémité de la traverse de la Gouffonne nous permettra d'accéder à l'Avenue Joseph Aiguier et de la traverser.

## 13 - LES JARDINS FAMILIAUX ; Partie centrale de la 3<sup>ème</sup> tranche.

L'emprise du B.U.S. devrait traverser de part en part les Jardins Familiaux de Mazargues en les amputant d'une surface de 4 hectares. Créés en 1905 par Joseph-Aiguier, dans le but de créer des jardins ouvriers et de permettre des « cures de bon air », ces terrains sont la propriété de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et



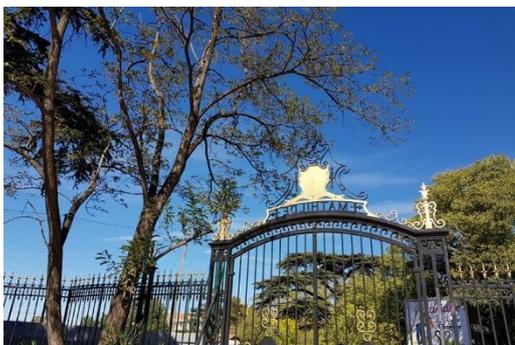
Collectifs et sont loués pour des faibles montants à leurs utilisateurs. Ceux-ci et leur fédération ne veulent pas entendre parler d'un quelconque déplacement. Le commissaire enquêteur de la D.U.P. de septembre 2016 recommandait de : *Compenser avec un ratio supérieur à 1, la surface des terrains consommés par le BUS au niveau des jardins familiaux Joseph-Aiguier, afin de tenir compte de l'effet de morcellement*. Des négociations basées sur des propositions d'échanges devraient à moyen terme pouvoir être engagées (terrains de l'autre côté de l'avenue Joseph Aiguier en allant vers l'Obélisque de Mazargues). C'est probablement pour mettre à profit cette possibilité que la 3<sup>ème</sup> tranche a été placée en fin du délai global.

## 14 - TRAM T3 - POLE D'ECHANGE DE LA GAYE

Un tramway Nord-Sud reliera à terme (2026) La Castellane à La Rouvière ( ? ) en passant par la place Castellane.

En liaison avec le B.U.S. un parking relais verra le jour à la station de la Gaye, du côté des hôpitaux Sud, pour desservir le secteur Sainte-Marguerite. Il sera situé à proximité immédiate du collège Sylvain Menu et permettra un échange multimodal.

## **15 - LE JARDIN DE LA MATHILDE** : Partie Nord de la 3ème tranche



Le Parc municipal de la Mathilde de 3 hectares de surface environ, est un site pilote d'un projet expérimental mené par la Direction des Parcs et Jardins de la ville visant à proposer aux citoyens des espaces verts écologiquement responsables : espèces plantées locales à faible consommation en eau, méthodes d'entretien douce, réduction massive des intrants chimiques. De cet ensemble, le Boulevard Urbain Sud devrait retirer la moitié de la surface, dont une petite partie serait restituée en zone verte pour les plantations des terre-pleins centraux et latéraux. D'autres espaces verts mitoyens pourraient faire l'objet d'acquisition par la Métropole, pour compenser la réduction de surface verte. Le splendide portail d'entrée sera conservé après déplacement.

Ceci termine notre visite sur la 3ème tranche et nous permet d'observer la réalisation de la 1ère tranche terminée.